

AVIS

La 40^{ème} séance du Conseil Municipal se tiendra, dans la salle du Conseil Municipal,
le MARDI 1^{er} AVRIL 2025 à 20 heures 30 précises,

I. AFFAIRES GÉNÉRALES

- Installation d'un nouveau Conseiller Municipal
- Remplacement d'un Conseiller Municipal démissionnaire au sein des commissions municipales : « Finances », « Travaux et gestion du patrimoine bâti », « Sport, domaine associatif et communication »
- Renouvellement des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)
- Modification de la composition de la commission consultative pour les marchés à procédure adaptée (MAPA) suite à la démission d'un Conseiller Municipal
- Décisions du Maire prises en application de l'article L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, depuis le 13 février 2025
- Information du droit de préemption : décisions du Maire prises en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, depuis le 28 janvier 2025
- Signature d'une convention de dépôt de biens archéologiques mobiliers avec l'État
- Comité Agenda 21 : modifications

II. FINANCES

- Fixation du montant des dotations scolaires – Année 2025
- Taux d'imposition 2025 : vote des taxes locales (TFPB- TFPNB-THRS)
- Budget communal 2025 – Reprise anticipée des résultats 2024
- Attribution de subventions aux associations – Année 2025
- Tarifs des services municipaux 2025
- Vote du Budget Primitif 2025

III. URBANISME

- Dépôt des autorisations d'urbanisme et de travaux au bénéfice de la commune
- Plan Local d'Urbanisme : approbation de la modification du PLU n°1
- Acquisition des parcelles cadastrées section AD n°71 sise Chemin de la Ferme des Maures et AD n° 74 sise Route de Limours
- Projet de Schéma d'aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) adopté en Commission Locale de l'Eau (CLE) par le SAGE Orge-Yvette : avis

IV. QUESTIONS DIVERSES

Le 26 mars 2025

Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire

